

RCS : QUIMPER Code greffe : 2903

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de QUIMPER atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00572 Numéro SIREN : 507 597 839 Nom ou dénomination : LE 150
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/10/2018 sous le numéro de dépôt 4608

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
02 OCT. 2018
29000 QUIMPER

LE 150
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 150 route de Brest
29000 QUIMPER
507 597 839 RCS QUIMPER

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
29 OCT. 2018
29000 QUIMPER

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 AOUT 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 28 FEVRIER 2018

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 28 février 2018 s'élevant à 48 728 euros de la manière suivante :

- En totalité à titre de dividendes 48 728,00 euros
Soit 9,75 euros par action

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

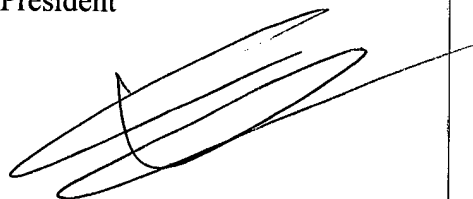
Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 28 février 2015 : 31 564 euros, soit 6,31 euros par titre.
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 31 564 euros

Exercice clos le 29 février 2016 : 30 899 euros, soit 6,18 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 30 899 euros

Exercice clos le 28 février 2017 : Néant

Certifié conforme
Le Président



Yves BRUN
Dominique DENIEL
Frédérique DENIEL-HOSTIOU
Paul GUILLOU
Hubert HENRY
Pierre-Yves LE CORRE
Florent MICHEL
Odile RICOULT
François RODRIGUEZ

Experts-Comptables
Commissaires aux comptes

Copie certifiée conforme

Société SAS LE 150

150 Route de Brest

29000 QUIMPER

COMPTES ANNUELS AU 28/02/2018

Exercice du

01/03/2017 au 28/02/2018

QUEST CONSEILS QUIMPER

3 allée François Bazin - CS 23023 - 29334 Quimper Cedex

Tél. 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78 - Email : contactquimper@ouestconseils.fr

Ouest Conseils Audit - S.A. au capital de 1 257 400 € - R.C.S. QUIMPER 377 180 195

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre Conseil Régional de Bretagne
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Rennes

VANNES - AURAY - LORIENT - QUIMPER - BREST



www.ouestconseils.bzh

Société SAS LE 150

150 Route de Brest

29000 QUIMPER

COMPTES ANNUELS au 28/02/2018

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Annexe</i>	5 à 11

OUEST CONSEILS AUDIT

3 Allée François Bazin

29334 QUIMPER CEDEX

02 98 90 00 29

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 28/02/2018 12			Exercice N-1 28/02/2017 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)	50 000		50 000	50 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage	539 371	471 404	67 967	95 998
	Autres immobilisations corporelles	61 044	57 955	3 089	5 150
	Immobilisations en cours	8 274		8 274	
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	15		15	
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	9 321		9 321	9 086
	Total II	668 025	529 359	138 666	160 234
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	9 802		9 802	7 386
	Avances et acomptes versés sur commandes				792
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	5 869		5 869	3 376
	Autres créances	140 086		140 086	97 837
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement	105 000		105 000	100 000
	Disponibilités	21 737		21 737	36 453
	Charges constatées d'avance (3)	9 566		9 566	9 422
	Total III	292 059		292 059	255 265
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	960 084	529 359	430 726	415 499

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

9 321

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 28/02/2018 12	Exercice N-1 28/02/2017 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000	50 000
	Réserves		
	Réserve légale	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	116 912	83 283
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	48 728	33 629
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	220 640	171 912
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	88 184	119 498
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 882	45 283
	Dettes fiscales et sociales	62 070	75 927
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 950	2 880
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	210 086	243 587
	Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		430 726	415 499
(1) Dont à moins d'un an		167 859	165 617

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 28/02/2018 12			Exercice N-1 28/02/2017 12	Ecart N / N-1 *	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	512 799	185 672	698 471	654 069	44 402	6.79
Production vendue de biens				-13	13	100.00
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET	512 799	185 672	698 471	654 056	44 415	6.79
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			18 658	7 214	11 443	158.61
Autres produits			176	216	-40	-18.60
Total des Produits d'exploitation (I)			717 304	661 486	55 818	8.44
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			196 402	178 410	17 992	10.08
Variation de stock (marchandises)			-2 416	299	-2 715	-908.90
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			111 914	102 667	9 248	9.01
Impôts, taxes et versements assimilés			6 553	6 341	212	3.34
Salaires et traitements			233 563	217 110	16 453	7.58
Charges sociales			60 692	58 464	2 228	3.81
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			52 583	54 527	-1 944	-3.57
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			343	246	97	39.41
Total des Charges d'exploitation (II)			659 634	618 064	41 571	6.73
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			57 670	43 422	14 247	32.81
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	28/02/2018	28/02/2017	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	465	499	-33	-6.67
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	465	499	-33	-6.67
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 502	3 298	-795	-24.12
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 502	3 298	-795	-24.12
2. Résultat financier (V-VI)	-2 037	-2 799	762	27.23
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	55 633	40 623	15 009	36.95
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		757	-757	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		570	-570	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		1 327	-1 327	-100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	304	4 079	-3 775	-92.55
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		406	-406	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	304	4 485	-4 181	-93.22
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-304	-3 158	2 854	90.37
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	6 601	3 837	2 764	72.04
Total des produits (I+III+V+VII)	717 769	663 312	54 457	8.21
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	669 042	629 684	39 358	6.25
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	48 728	33 629	15 099	44.90

* Proratation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/03/2017 au 28/02/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 430 725.58 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 698 470.72 Euros et dégageant un bénéfice de 48 727.67 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/03/2017 au 28/02/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société a opté au cours de l'exercice ouvert le 01/03/2013 pour le régime de l'intégration fiscale. Les sociétés composant le groupe fiscal sont :

Société mère : EURL LC REST

Société fille : SAS LE 150

La convention d'intégration fiscale retenue consiste à allouer aux sociétés bénéficiaires la charge d'impôt correspondant à leur assiette fiscale, comme si elles n'avaient pas été membres d'un groupe.

Au titre de l'exercice clos au 28/02/2018, le groupe fiscal LC REST est bénéficiaire.

Informations relatives au CICE

Sur l'exercice il a été comptabilisé au titre du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) :

- d'une part une créance sur le Trésor Public pour le CICE calculé sur les salaires

ANNEXE

Exercice du 01/03/2017 au 28/02/2018

éligibles versés au titre de l'année civile 2017, soit 12 806 euros au débit du compte 444 - Etat Impôts sur les sociétés.

- d'autre part, un produit à recevoir estimé (le montant définitif ne pouvant être déterminé qu'en fin d'année civile 2018), pour le CICE calculé sur les salaires éligibles versés au cours des premiers mois de l'année 2018 (entre le 1er janvier 2018 et le 28 février 2018), soit 1 955 euros au débit du compte 448700 - Etat produits à recevoir.
d'une extourne de PAR au titre de janvier et fev 2017 pour un montant de 2 117 €

La contrepartie des sommes constatées en créances sur le Trésor Public et en produits à recevoir est enregistrée au crédit du compte de charges 649, en diminution des frais de personnel, soit un total de 12 644 euros pour cet exercice.

Au cours de l'exercice, le CICE a servi à financer les efforts de l'entreprise en matière :

- d'investissement
- de recrutement

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	50 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	526 379		22 491
Matériel de transport	4 933		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	56 111		
Immobilisations corporelles en cours			8 274
TOTAL	587 423		30 765
Autres participations			15
Prêts, autres immobilisations financières			9 321
TOTAL			9 336
TOTAL GENERAL	637 423		40 101

ANNEXE

Exercice du 01/03/2017 au 28/02/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			50 000	50 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		9 500	539 371	539 371
Matériel de transport			4 933	4 933
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			56 111	56 111
Immobilisations corporelles en cours			8 274	8 274
TOTAL		9 500	608 689	608 689
Autres participations			15	15
Prêts, autres immobilisations financières			9 321	9 321
TOTAL			9 336	9 336
TOTAL GENERAL		9 500	668 025	668 025

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	430 381	50 522	9 500	471 404
Matériel de transport	3 814	987		4 801
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	52 080	1 074		53 155
TOTAL	486 275	52 583	9 500	529 359
TOTAL GENERAL	486 275	52 583	9 500	529 359

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	50 522				
Matériel de transport	987				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 074				
TOTAL	52 583				
TOTAL GENERAL	52 583				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	9 321	9 321	
Autres créances clients	5 869	5 869	
Personnel et comptes rattachés	63	63	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 419	3 419	
Divers état et autres collectivités publiques	1 955	1 955	
Groupe et associés	132 440	132 440	
Débiteurs divers	2 209	2 209	
Charges constatées d'avance	9 566	9 566	
TOTAL	164 842	164 842	

ANNEXE

Exercice du 01/03/2017 au 28/02/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	137	137		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	88 046	45 819	42 227	
Fournisseurs et comptes rattachés	52 882	52 882		
Personnel et comptes rattachés	36 479	36 479		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 766	21 766		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 259	3 259		
Autres impôts taxes et assimilés	566	566		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 950	6 950		
TOTAL	210 086	167 859	42 227	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	10 680			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	41 945			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	5 000			5 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds de commerce Brasserie	50 000			50 000	
Total	50 000			50 000	

Dans le cadre des nouvelles règles concernant les actifs incorporels (règlement ANC 2015-06), applicables pour la première fois aux exercices ouverts à compter du 1 janvier 2016, une analyse a été menée pour déterminer la durée d'utilisation des fonds commerciaux.

Les fonds commerciaux ayant une durée d'utilisation non limitée, ils ne font l'objet d'aucun amortissement.

Des tests de dépréciation sont réalisés tous les ans sur les fonds commerciaux non amortis (y compris en l'absence d'indice de perte de valeur). Ces tests consistent à comparer la valeur nette comptable figurant à l'actif à sa valeur actuelle.

Ces tests sont réalisés au niveau de l'actif ou du groupe d'actifs en fonction du mode de gestion et de suivi des activités par l'entité.

Les valeurs actuelles correspondent aux valeurs d'utilité calculées sur la base d'un pourcentage appliqué sur le chiffre d'affaires HT

Les dépréciations constatées ne peuvent faire l'objet de reprises ultérieures.

A la clôture de l'exercice, la valeur actuelle est supérieure à la valeur nette comptable, ce qui justifie l'absence de dépréciation.

ANNEXE

Exercice du 01/03/2017 au 28/02/2018

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels industriel	Linéaire et Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées au dernier prix d'achat.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/03/2017 au 28/02/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	480
Autres créances	1 955
Total	2 435

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	137
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 417
Dettes fiscales et sociales	42 313
Total	51 867

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 566
Total	9 566

ANNEXE

Exercice du 01/03/2017 au 28/02/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	77 971
Total	77 971

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : CMB
Montant initial de cette garantie : 280 000
Montant restant dû en capital : 77 971
Date de fin d'échéance de la garantie : 05/12/2019
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE LE 150

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles - PENALITES AMENDES	304	
Total	304	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
DE PERSONNEL	18 658
Total	18 658



COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Conseil Régional de Bretagne

S.A.S.U. LE 150

150, Route de Brest
29000 QUIMPER

**RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 28 février 2018

S.A.S.U. LE 150

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 28 février 2018

A l'associée unique,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la S.A.S.U. LE 150 relatifs à l'exercice clos le 28 février 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} mars 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associée unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associée unique sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part l'observation suivante :

- ✓ En application de la loi, nous vous signalons que le tableau sur les délais de paiement prévu à l'article L.441-6-1 du Code de Commerce n'a pas été communiqué.

5- Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

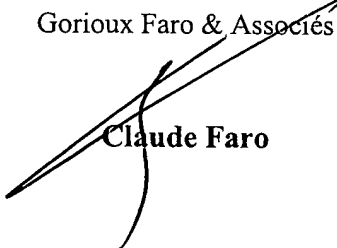
Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Quimper, le 17 août 2018

Pour le commissaire aux comptes
Goriot Faro & Associés



Claude Faro

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 28/02/2018 - 12		Exercice N-1 28/02/2017 - 12	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)	50 000		50 000	50 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage	539 371	471 404	67 967	95 998
	Autres immobilisations corporelles	61 044	57 955	3 089	5 150
	Immobilisations en cours	8 274		8 274	
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	15		15	
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	9 321		9 321	9 086
Total II		668 025	529 359	138 666	160 234
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	9 802		9 802	7 386
	Avances et acomptes versés sur commandes				792
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	5 869		5 869	3 376
	Autres créances	140 086		140 086	97 837
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement	105 000		105 000	100 000
	Disponibilités	21 737		21 737	36 453
	Charges constatées d'avance (3)	9 566		9 566	9 422
	Total III	292 059		292 059	255 265
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) -					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		960 084	529 359	430 726	415 499

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

9 321

En Euros.

QUEST CONSEILS AUDIT

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES
ET ASSOCIES

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 28/02/2018 - 12	Exercice N-1 28/02/2017 - 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000	50 000
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves	5 000 116 912	5 000 83 283
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	48 728	33 629
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	220 640	171 912
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	88 184	119 498
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	52 882 62 070	45 283 75 927
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	6 950	2 880
	Total IV	210 086	243 587
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total V		
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		430 726	415 499

(1) Dont à moins d'un an

167 859

165 617

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N : 28/02/2018 - 12			Exercice N-1 : 28/02/2017 - 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (I)						
Ventes de marchandises	512 799	185 672	698 471	654 069	44 402	6.79
Production vendue de biens				-13	13	100.00
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET	512 799	185 672	698 471	654 056	44 415	6.79
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			18 658	7 214	11 443	158.61
Autres produits			176	216	-40	-18.60
Total des Produits d'exploitation (I)			717 304	661 486	55 818	8.44
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			196 402	178 410	17 992	10.08
Variation de stock (marchandises)			-2 416	299	-2 715	-908.90
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			111 914	102 667	9 248	9.01
Impôts, taxes et versements assimilés			6 553	6 341	212	3.34
Salaires et traitements			233 563	217 110	16 453	7.58
Charges sociales			60 692	58 464	2 228	3.81
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			52 583	54 527	-1 944	-3.57
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			343	246	97	39.41
Total des Charges d'exploitation (II)			659 634	618 064	41 571	6.73
I - Résultat d'exploitation (I-II)			57 670	43 422	14 247	32.81
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

En Euros.

QUEST CONSEILS AUDIT

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES
ET ASSOCIES

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	28/02/2018	28/02/2017	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	465	499	-33	-6.67
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	465	499	-33	-6.67
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 502	3 298	-795	-24.12
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 502	3 298	-795	-24.12
2. Résultat financier (V-VI)	-2 037	-2 799	762	27.23
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	55 633	40 623	15 009	36.95
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		757	-757	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		570	-570	-100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		1 327	-1 327	-100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	304	4 079	-3 775	-92.55
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		406	-406	-100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	304	4 485	-4 181	-93.22
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-304	-3 158	2 854	90.37
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	6 601	3 837	2 764	72.04
Total des produits (I+III+V+VII)	717 769	663 312	54 457	8.21
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	669 042	629 684	39 358	6.25
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	48 728	33 629	15 099	44.90

* Proratisation de l'écart en fonction du nombre de mois

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

En Euros.

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES
ET ASSOCIÉS

ANNEXE

Exercice du 01/03/2017 au 28/02/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 430 725.58 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 698 470.72 Euros et dégageant un bénéfice de 48 727.67 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/03/2017 au 28/02/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société a opté au cours de l'exercice ouvert le 01/03/2013 pour le régime de l'intégration fiscale. Les sociétés composant le groupe fiscal sont :

Société mère : EURL LC REST

Société fille : SAS LE 150

La convention d'intégration fiscale retenue consiste à allouer aux sociétés bénéficiaires la charge d'impôt correspondant à leur assiette fiscale, comme si elles n'avaient pas été membres d'un groupe.

Au titre de l'exercice clos au 28/02/2018, le groupe fiscal LC REST est bénéficiaire.

Informations relatives au CICE

Sur l'exercice il a été comptabilisé au titre du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) :

- d'une part une créance sur le Trésor Public pour le CICE calculé sur les salaires

ANNEXE

Exercice du 01/03/2017 au 28/02/2018

éligibles versés au titre de l'année civile 2017, soit 12 806 euros au débit du compte 444 - Etat Impôts sur les sociétés.

- d'autre part, un produit à recevoir estimé (le montant définitif ne pouvant être déterminé qu'en fin d'année civile 2018), pour le CICE calculé sur les salaires éligibles versés au cours des premiers mois de l'année 2018 (entre le 1er janvier 2018 et le 28 février 2018), soit 1 955 euros au débit du compte 448700 - Etat produits à recevoir.
d'une extourne de PAR au titre de janvier et fev 2017 pour un montant de 2 117 €

La contrepartie des sommes constatées en créances sur le Trésor Public et en produits à recevoir est enregistrée au crédit du compte de charges 649, en diminution des frais de personnel, soit un total de 12 644 euros pour cet exercice.

Au cours de l'exercice, le CICE a servi à financer les efforts de l'entreprise en matière :
- d'investissement
- de recrutement

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	50 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	526 379		22 491
Matériel de transport	4 933		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	56 111		
Immobilisations corporelles en cours			8 274
TOTAL	587 423		30 765
Autres participations			15
Prêts, autres immobilisations financières			9 321
TOTAL			9 336
TOTAL GENERAL	637 423		40 101

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES
ET ASSOCIES

ANNEXE

Exercice du 01/03/2017 au 28/02/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			50 000	50 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		9 500	539 371	539 371
Matériel de transport			4 933	4 933
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			56 111	56 111
Immobilisations corporelles en cours			8 274	8 274
TOTAL		9 500	608 689	608 689
Autres participations			15	15
Prêts, autres immobilisations financières			9 321	9 321
TOTAL			9 336	9 336
TOTAL GENERAL		9 500	668 025	668 025

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	430 381	50 522	9 500	471 404
Matériel de transport	3 814	987		4 801
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	52 080	1 074		53 155
TOTAL	486 275	52 583	9 500	529 359
TOTAL GENERAL	486 275	52 583	9 500	529 359

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	50 522				
Matériel de transport	987				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 074				
TOTAL	52 583				
TOTAL GENERAL	52 583				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	9 321	9 321	
Autres créances clients	5 869	5 869	
Personnel et comptes rattachés	63	63	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 419	3 419	
Divers état et autres collectivités publiques	1 955	1 955	
Groupe et associés	132 440	132 440	
Débiteurs divers	2 209	2 209	
Charges constatées d'avance	9 566	9 566	
TOTAL	164 842	164 842	

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES
ET ASSOCIÉS

ANNEXE

Exercice du 01/03/2017 au 28/02/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	137	137		
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine	88 046	45 819	42 227	
Fournisseurs et comptes rattachés	52 882	52 882		
Personnel et comptes rattachés	36 479	36 479		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 766	21 766		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 259	3 259		
Autres impôts taxes et assimilés	566	566		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 950	6 950		
TOTAL	210 086	167 859	42 227	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	10 680			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	41 945			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres		
		Au début	Créés	Remboursés
Actions	10.0000	5 000		
				5 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds de commerce Brasserie	50 000			50 000	
Total	50 000			50 000	

Dans le cadre des nouvelles règles concernant les actifs incorporels (règlement ANC 2015-06), applicables pour la première fois aux exercices ouverts à compter du 1 janvier 2016, une analyse a été menée pour déterminer la durée d'utilisation des fonds commerciaux.

Les fonds commerciaux ayant une durée d'utilisation non limitée, ils ne font l'objet d'aucun amortissement.

Des tests de dépréciation sont réalisés tous les ans sur les fonds commerciaux non amortis (y compris en l'absence d'indice de perte de valeur). Ces tests consistent à comparer la valeur nette comptable figurant à l'actif à sa valeur actuelle.

Ces tests sont réalisés au niveau de l'actif ou du groupe d'actifs en fonction du mode de gestion et de suivi des activités par l'entité.

Les valeurs actuelles correspondent aux valeurs d'utilité calculées sur la base d'un pourcentage appliqué sur le chiffre d'affaires HT

Les dépréciations constatées ne peuvent faire l'objet de reprises ultérieures.

A la clôture de l'exercice, la valeur actuelle est supérieure à la valeur nette comptable, ce qui justifie l'absence de dépréciation.

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES
ET ASSOCIÉS

ANNEXE

Exercice du 01/03/2017 au 28/02/2018

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels industriels	Linéaire et Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 8 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées au dernier prix d'achat.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES
ET ASSOCIÉS

ANNEXE

Exercice du 01/03/2017 au 28/02/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	480
Autres créances	1 955
Total	2 435

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	137
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 417
Dettes fiscales et sociales	42 313
Total	51 867

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 566
Total	9 566

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES
ET ASSOCIÉS

ANNEXE

Exercice du 01/03/2017 au 28/02/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	77 971
Total	77 971

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : CMB
Montant initial de cette garantie : 280 000
Montant restant dû en capital : 77 971
Date de fin d'échéance de la garantie : 05/12/2019
Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE LE 150

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles - PENALITES AMENDES	304	
Total	304	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
DE PERSONNEL	18 658
Total	18 658

GORIOUX - FARO
COMMISSAIRES
AUX
COMPTES
ET ASSOCIES